

ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Trois mois... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 4 columns: JOURS, FÊTES, FOIRES, LUNAISONS. Rows for 16, 17, 18 Jan 1862.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, n° 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

SERVICE DES POSTES.

Table with 3 columns: DERN. LÈVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURTIERS, DISTRIBUTION. Lists destinations like Paris, Bordeaux, Toulouse.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 11 janvier 1862.

Par décret impérial en date du 8 janvier 1862, Le Sénat et le Corps législatif sont convoqués pour le lundi 27 janvier 1862.

Nous lisons dans le bulletin du Moniteur :

« La session législative sera ouverte le 27 Janvier, par l'Empereur. Comme l'année dernière, un exposé de la situation de l'Empire sera déposé, le lendemain de l'ouverture de la session, sur le bureau du Sénat et du Corps législatif, qui auront à s'occuper immédiatement de leur organisation intérieure. »

BULLETIN

Les commissaires du Sud sont rendus à la Grande-Bretagne. Le conflit du Trent et les conséquences redoutables qu'il menaçait d'entraîner pour le commerce du monde, ont entièrement disparu. Les États-Unis ont fait droit aux réclamations anglaises. — Il résulte des détails fournis par la City of Washington sur cette affaire, que tout s'est passé d'ailleurs avec une courtoisie qui donne un démenti formel aux assertions répandues en Europe par les partisans de la guerre. — L'ultimatum anglais n'a rien eu d'insultant, et le gouvernement de Washington avait désavoué l'acte du capitaine Wilkes avant que le cabinet britannique eût fait connaître ses exigences. — Cet accord tourne au profit des principes civilisateurs que la France défend. Et de plus, la restitution de MM. Mason et Slydell consacre un droit : le pavillon neutre couvre désormais les marchandises et les personnes vis-à-vis des belligérants. — L'affaire du Trent, si elle a troublé longtemps les esprits, aura du

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 11 janvier 1862.

UN ACCIDENT DE CHASSE (1)

N° 18.

CHAPITRE VIII. (Suite.)

UNE CRUELLE ÉPREUVE.

Elle souffrait, la pauvre mère, au moins autant que son fils ; car elle voyait le bonheur du marquis attaché à l'amour de Mlle Norvil, et la perte de cet amour lui semblait devoir entraîner les conséquences les plus funestes. Sachant que l'abbé, au lieu de se retirer dans sa chambre, était entré dans celle de la malade, elle prêtait l'oreille, épiant sa sortie. Il y resta plusieurs heures, nouveau sujet d'alarme pour elle, qui se demandait si l'état de Gabrielle exigeait qu'elle fût veillée toute la nuit, ou s'ils s'étaient endormis tous les deux. Cette dernière supposition la retint chez elle jusqu'au moment où le bruit l'avertit que l'abbé quittait son poste, jugeant sans doute que sa présence n'était plus nécessaire. Alors elle se glissa avec précaution dans la chambre de Gabrielle et s'établissait à son chevet.

L'intérêt et l'affection l'y conduisaient-ils seuls ? Venait-elle là dans l'unique but de prodiguer des soins ? Non, il faut bien l'avouer, elle pensait à son

(1) La reproduction est interdite.

moins servi à l'inauguration pratique d'un grand principe. Les feuilles de Turin sont toujours en émoi. La question ministérielle préoccupe vivement le pays. On sait que la réunion parlementaire, après avoir entendu les explications du baron Ricasoli, s'est séparée sans prendre de résolution. De son côté, la gauche s'assemble pour décider la ligne de conduite qu'elle doit suivre.

La prise d'Auletta (Sicile) a coûté beaucoup de mal. La troupe aurait mis en déroute une bande d'environ quarante hommes. Une patrouille de lanciers, trompée par de faux avis, a été prise dans une embuscade de 200 hommes, près le pont de Sessa. Seize lanciers ont été tués.

Par suite de la recrudescence des assassinats et du brigandage, la loi martiale a été proclamée à Pesth. Le bourguemestre de la ville de Myskolez a été traduit devant un conseil de guerre pour avoir refusé de livrer les archives aux autorités.

Les nouvelles de Varsovie contrastent toujours avec les publications officielles. D'après la Gazette de Silésie, le gouvernement proclamerait bientôt une amnistie ; tandis que les nouvelles privées nous disent qu'un organe clandestin ayant été découvert, l'autorité sévit de plus fort et fait de nombreuses arrestations. — Un nouvel archevêque de Varsovie a été nommé par le Saint-Père.

La situation de Lisbonne est fort triste. On se dispose de transférer les restes de l'infant don Juan au Panthéon de San-Vincente de Fora, où reposent ses deux frères. La crainte de nouveaux désordres n'a pas cessé. Les troupes sont consignées dans leurs quartiers.

Un violent tremblement de terre s'est fait res-

sentir au nord du Péloponèse, disent les nouvelles d'Athènes. Le vieux et le nouveau Corinthe, Aigion, Patras, ont éprouvé de graves dommages. Athènes a été épargnée. Une lugubre nouvelle du Sud, qu'on lira plus loin, nous est transmise par le Courrier des Etats-Unis, à la date du 19 décembre. La ville de Charleston est à moitié réduite en cendres.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Marseille, 9 janvier.

On mande de Constantinople le 4er janvier que le gouvernement turc, reconnaissant la nécessité de mesures radicales, a décidé que tout le papier monnaie sera retiré dans l'espace de douze années. Il sera remplacé au fur et à mesure par une monnaie dite bechlik, perdant actuellement la moitié de sa valeur. On établira aussi de forts impôts sur les immeubles, sur le sel, sur le tabac et les patentes, et sur les Européens, au moyen d'un accord avec les ambassades étrangères.

Rome, 8 janvier.

Le Pape a publié un bref apostolique, dans lequel il dit qu'il continue à consacrer tous ses soins à la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine. Une commission spéciale permanente a été créée dans le sein de la propagande. Elle s'occupera exclusivement des affaires des églises d'Orient. — La commission chargée de l'examen des livres orientaux est supprimée. — Un nouvel archevêque est nommé à Varsovie ; il se nomme Filinski.

Londres, 9 janvier.

Le Morning-Post, après avoir annoncé que le gouvernement fédéral a cédé et déclaré à lord Lyons qu'il lui rendrait les prisonniers quand et où il le voudrait, ajoute : « Nous supposons que cette réparation tardive a été accompagnée des excuses exigées.

La cabinet de Washington a, du reste, remis un long mémoire à lord Lyons. Nous espérons que les explications données par le gouvernement fédéral ne contiennent rien de blessant pour l'Angleterre, et nous espérons également que les deux passagers arrêtés à bord de l'Eugenia-Smith seront également rendus, et cela avec moins d'humiliation pour les Américains. »

Londres, 9 janvier.

Le Daily-News témoigne la plus grande satisfaction des nouvelles pacifiques venant d'Amérique, et il félicite l'Angleterre d'avoir échappé à la nécessité d'une alliance avec le Sud.

Le Morning-Herald dit que M. Lincoln a préféré sauver son pays plutôt que d'augmenter sa popularité ; il s'est refusé à entraîner les États-Unis dans une guerre qui aurait détruit son pouvoir ainsi que son commerce et son crédit. L'Amérique, du reste aurait gagné une grande popularité en Angleterre si elle avait fait une réparation immédiate.

Londres, 9 janvier.

Le Daily-Telegraph et les autres journaux témoignent également une grande satisfaction des nouvelles pacifiques.

Le Times exprime sa satisfaction du succès obtenu. C'est une grande victoire, dit-il, bien que nous nous trouvions aujourd'hui dans la même situation qu'avant d'avoir été insultés. Il y eut un temps dans notre histoire où nous n'aurions pas éprouvé la joie réelle que nous ressentons, de ce qu'une guerre a pu être évitée par un arrangement pacifique, et si la même insulte avait été faite à la France, nous doutons qu'elle eût montré la même modération, et qu'elle se fût contentée d'une réparation tardive.

Quant à la note du gouvernement fédéral qui accompagne la restitution des prisonniers, nous sommes préparés d'avance à entendre tranquillement le flux des paroles américaines, quand bien même il s'y trouverait des expressions pouvant ressembler à des menaces et à du mauvais vouloir. Peu nous importe si la réparation se fait de bonne grâce ou non ; et quant aux excuses, elles se trouvent implicitement comprises dans la restitution des prisonniers.

Londres, 9 janvier.

La mise en liberté des commissaires confédérés est

au moins aussi poignante que la connaissance de son crime. Elle s'avouait en frémissant que, si elle avait été sûre de son amour, elle l'aurait pardonné sans trop de peine. Cette indulgence, coupable à ses propres yeux, lui révélait toute la profondeur de son attachement pour René, et peu s'en fallait qu'elle n'eût horreur d'elle-même et qu'elle ne se crût aussi criminelle que lui.

Il ne lui vint pas une seconde à l'esprit de douter des paroles d'Emilie ; elle ne savait pas que l'amour peut rendre calomniateur. Selon elle, la baronne était entièrement désintéressée dans la question et n'avait formulé une accusation si grave que pour conjurer le malheur d'une amie. Malgré cela, Gabrielle ressentait à son égard une sorte de défiance instinctive ; mais elle l'attribuait à la jalousie de ce qu'Emilie possédait l'amour de René ; aussi la combattait-elle de toutes ses forces comme un acte d'injustice et d'ingratitude.

Le jour était venu ; les premiers rayons du soleil pénétraient dans la jolie chambre bleue jusque là si chère à Gabrielle et que lui paraissait ce matin triste et sombre comme tout le reste. Déjà un certain mouvement se faisait dans la maison ; on allait venir d'un moment à l'autre s'informer de l'état de sa santé. Oh ! comme elle redoutait la visite de la marquise ! Que répondre à ses questions affectueuses, comment dérober à son inquiète sollicitude, à sa pénétration le terrible secret qu'il fallait lui cacher à tout prix ? Gabrielle persista dans sa résolution d'être forte et de ne pas se trahir, quoi qu'il lui en coûtât.

Rien que l'idée de revoir le marquis la faisait trem-





fuses qui en augmenteraient l'horreur. On parle de torches incendiaires appliquées par la main des nègres, qui auraient cherché dans le feu un auxiliaire à leurs projets d'insurrection.

Le *Herald*, toujours le premier en matière de nouvelles hasardeuses propres à exagérer les émotions publiques, prétend savoir qu'un vaste complot a été en effet découvert parmi les esclaves, grâce à la dénonciation de l'un d'entre eux. L'autorité militaire, ainsi mise en éveil, aurait prévenu de quelques heures à peine l'explosion de ce complot, qui devait réunir les noirs de la ville et ceux de la campagne dans une insurrection simultanée. Des arrestations et des saisies d'armes auraient été opérées, et la justice aurait même mis la main sur l'auteur de l'incendie. Cette lugubre histoire se couronne par le bruit d'un soulèvement effectif des esclaves dans l'intérieur du pays.

L'Illinois, en passant au large de cette malheureuse cité, a signalé cet immense embrasement qui, paraît-il, illuminait toute la baie. « Jamais, dit le capitaine de ce steamer, je n'avais été témoin d'un spectacle semblable, bien propre à remplir d'angoisses et d'horreur le cœur le plus indifférent et le plus bronzé à toutes les émotions. » Samedi, à la Bourse de New-York, on a affiché un placard invitant les citoyens à prendre part à une souscription pour venir en aide aux victimes de la catastrophe.

Les journaux de Charleston évaluent à 516 le nombre de constructions devenues la proie des flammes, et à 7 millions de dollars le chiffre des pertes.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

10 janvier.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur* : A l'occasion de la mort de S. A. R. l'infant don Juan, duc de Béja, frère de S. M. le roi de Portugal, l'Empereur prendra le deuil le 9 janvier pour quatre jours, qui seront portés deux jours en deuil ordinaire, et les deux autres en petit deuil.

Les ministres se sont réunis aujourd'hui en conseil, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

L'Empereur, en phaéton, qu'il conduisait lui-même, est passé hier sur les boulevards, se rendant au boulevard du Prince-Eugène et au canal pour visiter les travaux qui s'y exécutent.

Par décret du 4 janvier, M. Decaen, directeur de la succursale de la Banque de France à Troyes, a été nommé directeur de la succursale de Caen, en remplacement de M. Lecesne, démissionnaire.

M. Paillette, caissier de la succursale de la Banque de France au Havre, a été nommé directeur de la succursale de Troyes.

Sa Majesté l'Impératrice a honoré de sa présence la 110<sup>e</sup> représentation des *Pirates de la Savane*, donnés pour la dernière fois à l'Ambigu-Comique.

Le 31 décembre, dit le *Courrier du Bas-Rhin*, les musiques réunies de la garde, aux Tuileries, ont exécuté une marche (*le Troubadour*) composée par notre compatriote M. A. Sélenik.

L'Empereur a fait demander quel était l'auteur de ce morceau, et le lendemain, la musique du 2<sup>e</sup> voltigeurs, de service pendant le dîner de leurs Majestés, a été complimentée par elles. Puis, le 2 janvier, à dix heures, M. Sélenik ayant été mandé aux Tuileries, y a reçu, de la part de l'Empereur et de l'Impératrice, une montre en or de Lepaute, et marquée au chiffre de l'Impératrice.

Hier au soir à eu lieu, au palais des Tuileries, le premier grand bal de l'hiver. A dix heures, le premier étage des Tuileries apparaissait tout en feu et la cour du palais se remplissait de magnifiques équipages. L'orchestre de Strauss était dans le salon des maréchaux, et les danses ont été pleines d'animation. La fête s'est prolongée jusqu'à quatre heures du matin.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux.

Depuis le commencement de la semaine, les 3/6 du Nord sont constamment restés fermes. Le disponible à 74 fr.; le livrable sur les quatre mois de janvier à 76, 77 l'hect., à 30 degrés. Les alcools du Languedoc en disponible sont à 400, 405 fr. l'hect., à 86 degrés.

Le prix moyen officiel des alcools du Nord pour le disponible est de 74 fr. l'hect.

Les eaux-de-vie et les vins, pendant cette huitaine, n'ont donné lieu qu'à bien peu d'affaires. Les prix sont fermement tenus; néanmoins, on a confiance que les transactions reprendront de l'activité pour la fin du mois.

TOULON.

Voici le cours des vins rouges du Var, premier choix, pris dans les vignobles : Baudol 4864, 20 fr. la millerole de 70 litres; Pierrefeu 1861, 450 fr. la bouteille de 530 litres; Montagne de 4864, 430 fr. la bouteille de 496 litres.

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT, DE LA 2<sup>e</sup> QUINZAINE DE DÉCEMBRE.

	Hectolitre.	le quintal métrique.
Froment....	28 <sup>e</sup> 84	36 <sup>e</sup> 68
Méteil.....	22 47	30 62
Seigle.....	20 66	30 13
Orge.....	20 »	33 33
Sarrasin....	» »	» »
Maïs.....	16 73	24 73
Avoine.....	11 41	25 91
Haricots....	24 92	31 07

PAIN (prix moyen).

1<sup>re</sup> qualité, 0<sup>e</sup> 47; 2<sup>e</sup> qualité, 0<sup>e</sup> 39; 3<sup>e</sup> qualité, 0<sup>e</sup> 35.

VIANDE (prix moyen).

Bœuf 1<sup>er</sup> 02; Vache 0<sup>e</sup> 65; Veau 1<sup>er</sup> 45; Mouton, 1<sup>er</sup> 44 c.

Porc, 1<sup>er</sup> 21.

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 2<sup>e</sup> quinzaine de novembre.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	35	35	566 k.	0 <sup>e</sup> 58
Veaux.....	46	46	82 k.	0 <sup>e</sup> 65
Moutons.....	182	182	34 k.	0 <sup>e</sup> 50
Porcs.....	421	421	163 k.	0 <sup>e</sup> 88

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 11 janvier.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	368	99	29 <sup>e</sup> 22	78 k. 240
Maïs....	194	100	16 <sup>e</sup> 23	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

9 janvier 1862.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
Au comptant :			
3 pour 100 .....	68 30	» 70	» »
4 1/2 pour 100.....	97	» 50	» »
Obligations du Trésor ..	451 25	1 25	» »
Banque de France.....	2945	» »	5

10 janvier.

Au comptant :

3 pour 100 .....	68 60	» 30	» »
4 1/2 pour cent .....	97	» »	» »
Obligations du Trésor ..	452 50	1 25	» »
Banque de France.....	2945	» »	» »

11 janvier.

Au comptant :

3 pour 100 .....	68 40	» »	» 20
4 1/2 pour 100.....	97 30	» 30	» »
Obligations du Trésor ..	453 75	1 25	» »
Banque de France.....	2930	» »	» 45

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

10 janvier. Nègre (Français).

Mariages.

9 — Chamion (Elie-Napoléon), marchand mercier et Bonnet (Marie-Louise), sans profession.

9 — Bach (Victor), tailleur d'habits et Baren (Rose), lisseuse.

Décès.

8 — Cossé (Jacques), cordonnier, 64 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

EXTRAIT

Des annonces judiciaires publiées dans le *Courrier du Lot*, au n<sup>o</sup> 1363, du 8 janvier 1862.

Etude de M<sup>e</sup> DELPY, avoué à Cahors.

Vente sur saisie de divers immeubles, situés sur la commune de Montcabrier, canton de Puylaroque.

Sur la tête du sieur Arnaud Gualbert, cultivateur, domicilié à Prayssac, pris comme tuteur de François Bugès ancien marchand aubergiste, interdit par suite d'une condamnation judiciaire.

Requête du sieur Etienne Dupuy domestique domicilié à Prayssac.

Désignation des immeubles à vendre.

1, 2, 3, 4. Une maison à Montcabrier, avec grange attenante et jardin à la suite, contenant ensemble 2 ares.

5. Un bois contenant 39 ares.

6. Une terre contenant 50 ares 70 centiares.

7. Un bois contenant 39 ares 10 centiares.

8. Une terre contenant 1 hect. 49 ares 50 centiares.

9. Un bois contenant 58 ares 90 centiares.

L'adjudication de ces immeubles aura lieu à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, le 13 février prochain, sur la mise à prix de 500 fr. — Le 1<sup>er</sup> lot formé des quatre premiers articles de 250 fr.; le 2<sup>e</sup> lot, formé des cinquième et sixième articles, 250 fr.; le 3<sup>e</sup> lot formé des septième, huitième et neuvième articles.

Signé : DELPY, avoué.

En vente chez M<sup>me</sup> veuve Richard, libraire à Cahors, et chez tous les Libraires du département.

CALENDRIER

Statistique, Administratif et Commercial

DU DÉPARTEMENT DU LOT POUR 1862

Contenant les Adresses des principaux Négociants, Commerçants, etc., du département. — Les Foires du Lot, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze et de la Dordogne, ont été scrupuleusement prises en entier dans les Annuaire de ces préfectures.

On trouve toujours chez M<sup>me</sup> Richard, les ouvrages de Religion et d'Histoire des meilleurs auteurs; un grand assortiment de livres pour distributions des Prix, les Ouvrages classiques et l'Article de bureau au complet.

AVIS

Le jour de la Foire, une chienne épagnole toute noire et portant un collier sans nom a été perdue. On prie celui qui l'aura trouvée de la conduire aux bureaux du *Journal du Lot*, rue de la Mairie, 6. — Le propriétaire promet une bonne récompense.

BAYLES JNE

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs et colorés des meilleures fabriques de Paris; baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, stéréoscopes, épreuves et articles d'arpenteur.

A LA VILLE DE CAHORS HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. U. CALMETTE, A CAHORS.

L'Art de découvrir les SOURCES, par M. l'abbé

Paramelle, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8<sup>o</sup>..... 5 fr.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Cartes de Visite  
Billets de mariages, etc., etc.

AVIS

Les sieurs MANDELLI, frères, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle qu'ils viennent de recevoir, cette année, de Paris, un bel assortiment d'articles nouveautés pour étrences.

Ces articles sont des plus frais des plus élégants et des plus variés. En conséquence, ils invitent le public à visiter leur magasin, convaincus, d'avance, qu'ils sont à même de satisfaire à l'exigence de tous les goûts.

Vente à prix fixe et modéré. Galerie Bonafous, à Cahors.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU